

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt trois

le 5 juillet à 14h30, le BUREAU du Parc naturel régional du Haut-Jura dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à LAJOUX (39) sous la présidence de Madame Françoise VESPA, Présidente du Parc naturel régional du Haut-Jura

Date de convocation : 29 juin 2023

PLAN PASTORAL TERRITORIAL DES CRÊTS DU HAUT-JURA 2023-2027 : ANIMATION**1 – Le Plan Pastoral Territorial (PPT) des Crêts du Haut-Jura 2023-2027**

Le Parc naturel régional du Haut Jura a porté un premier Plan Pastoral Territorial (PPT) des Crêts du Haut-Jura, sur la période 2012-2019. Suite à la décision du Bureau du 6 mars 2019, une candidature pour un nouveau PPT a été déposée en 2022 auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, laquelle l'a validée en Commission Permanente le 3 février 2023.

Ce programme, élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs, collectivités et financeurs du territoire vise à développer et soutenir les actions en faveur du maintien et du développement du pastoralisme dans l'Ain, sur la période 2023-2027. L'ensemble des 5 enjeux et 15 types d'actions envisagés est détaillé dans le tableau ci-dessous.

AXES	ACTIONS
Axe 1 : Animation du PPT	Organisation des COPIL, communication et échanges sur le PPT
Axe 2 : Etudes et expertises	Diagnostiques pastoraux type PGI
	Etude de structuration collective
	Etudes en lien avec les changements globaux
Axe 3 : Structuration collective	Amélioration de la connaissance du massif en lien avec les pratiques
	Création de Groupements Pastoraux ou de Collectifs Pastoraux
	Création d'Associations Foncières Pastorales
Axe 4 : Travaux d'amélioration pastorale	Améliorer l'accès aux espaces pastoraux
	Reconquérir les espaces pastoraux
	Alimenter les espaces pastoraux en eau
	Améliorer les conditions de logement
	Contention, clôture et multi-usage
Axe 5 : Communication, sensibilisation et multi-usages	Equipement de franchissement - signalétique
	Outils de communication (vidéos, photos, supports, panneaux)
	Action de communication et sensibilisation

Nombre de Voix

en exercice : 50

présentes : 20

votantes : 41

Bg2
Plan Pastoral
Territorial des
Crêts du Haut-Jura
2023-2027 :
animation

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

13 JUL. 2023

Publié ou notifié
le :

13 JUL. 2023



Le coût total de ces actions a été estimé à 1 245 000 € sur toute la durée du PPT. La participation des différents financeurs (FEADER, FNADT, Région AURA, Département Ain, intercommunalités) au dispositif est variable selon les actions ; chaque fiche action dispose en effet d'un plan de financement spécifique.

2 – L'animation du dispositif

Les ambitions fixées pour le PPT nécessitent d'en assurer une animation durant sa mise en œuvre.

2.1 Contenu de l'animation

L'animation vise à coordonner, suivre et évaluer la mise en œuvre des actions prévues durant les 5 ans du PPT. Il est ainsi prévu :

- 1- de faire connaître le dispositif auprès des bénéficiaires potentiels via la presse, les bulletins municipaux et intercommunaux, les sites internet des partenaires (SEMA, PGA, CCPB, PNRHJ...), des réunions locales d'information, des contacts téléphoniques ou épistolaires spécifiques, ...
- 2- d'organiser et d'animer les réunions du Comité de Pilotage (une réunion annuelle minimum) et, selon les besoins, des groupes de travail spécifiques à chaque action ainsi que d'assurer le secrétariat général du PPT,
- 3- de suivre administrativement la mise en œuvre des actions : vérification du contenu et de la complétude des dossiers de demandes de financement, enregistrement des dossiers, évaluation régulière du dispositif, ...
- 4- de réaliser le suivi annuel du PPT à travers notamment la programmation annuelle des actions, la réception sur le terrain des travaux réalisés, la réalisation d'un bilan annuel des opérations terminées et/ou engagées,
- 5- de réaliser l'évaluation et le bilan final du PPT
- 6- d'envisager, avec les partenaires, aux termes du PPT, les suites éventuelles.

2.2 Organisation et répartition des missions d'animation

Animation du PPT sur la période 2023-2024					
AXES	ACTIONS	PNR	SEMA	RNN	
		nb	nb		
1. Faire connaître le dispositif auprès des bénéficiaires potentiels (presse, bulletins municipaux et intercommunaux, les sites internet des partenaires, réunions locales d'information, contacts spécifiques, ...)	Site Internet Parc + newsletter + 1 plaquette de présentation	4	1		x
2. Organiser et animer les réunions du Comité de Pilotage et, selon les besoins, des groupes de travail spécifiques à chaque action et assurer le secrétariat général du PPT	Organisation 1 COPIL/an (mars-avril), COTECH et/ou GT études au besoin	6	6		x
3. Suivre administrativement la mise en œuvre des actions : vérification du contenu et de la complétude des dossiers de demandes de financement, enregistrement des dossiers, évaluation régulière du dispositif, avenant à mi-parcours (en 2025)	Vérification complétude et enregistrement des dossiers, avenant à préparer	5	3		
4. Réaliser le suivi annuel du PPT à travers notamment la programmation annuelle des actions, la réception sur le terrain des travaux réalisés, la réalisation d'un bilan annuel des opérations terminées et/ou engagées	Suivi de la consommation de l'enveloppe axe par axe, réception travaux, bilan annuel (en COPIL + rapport spécifique)	5	0		x



Le temps de travail à consacrer à cette animation sur 2023-2024 est donc de **20 jours pour le Parc** (temps de travail de la Chargée de mission Agriculture) et de **10 jours pour la SEMA**. Celle-ci a fait parvenir un devis au Parc pour cette mission (cf. annexe 1), dont le montant s'élèverait à 7 170 € HT. Un autre devis a été demandé à la Société d'Économie Alpine, pour respecter les règles de la mise en concurrence (cf. annexe 2).

La Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura mettra du personnel à disposition, sur financement propre, pour contribuer à cette animation du PPT.

2.3. Coûts et plan de financement

Les coûts et financements à solliciter sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Jours d'animation	Coût total	Aide Région sollicitée (20%)	Aide FEADER sollicitée (35%)	Autres financeurs (25%)	Autofinancement (20%)
PNR Haut-Jura	20	6 618,31€ HT	1 323,66 €	2 316,41€	1 654,58 €	1 323,66 €
Prestation SEMA	10	7 170€ HT	1 434,00 €	2 509,50 €	1 792,50 €	1 434,00 €
TOTAL	30	13 788,31 € HT	2 757,66 €	4 825,91 €	3 447,08 €	2 757,66€

La demande de financement sera à déposer auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes courant juillet, pour un examen par le Comité de sélection regroupant les différents financeurs à l'automne.

☞ **Après en avoir pris connaissance des éléments relatifs au PPT 2023-2027 et à son animation et en avoir délibéré, le Bureau :**

- **Se prononce favorablement** sur la volonté du Parc de se porter candidat pour animer le PPT 2023-2027 et de solliciter les financements nécessaires ;
- **Donne pouvoir** à la Présidente pour signer toutes pièces relatives à la demande de financement pour cette action.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Signé,
Françoise VESPA



Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le **13 JUL. 2023**

ID : 039-253901664-20230705-DELIBUR23BG2-DE

Annexe 1 : Devis SEMA

SOCIETE ECONOMIE MONTAGNARDE DE L'AIN

300 rue Santos DUMONT - Parc d'activités des Etournelles 01200 CHATILLON EN MICHAILLE

TEL 04 74 45 59 99

numéro SIRET : 381 142 181 00019

DEVIS

DATE: 22-mai-23

DESTINATAIRE :
PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT JURA
29 la Village
39310 LAJOUX

Objet: **Accompagnement du PNR Haut Jura pour l'animation du PPT des Crêts du Haut Jura**

	Quantité	Prix unitaire (euros)	Montant HT (euros)
Promotion et communication du PPT	1	717	717
Instruction des dossiers	1	717	717
Co-animation des COPILS	4	717	2868
Co-animation d'un COTECH	2	717	1434
Rédaction d'un avenant	2	717	1434

TOTAL HT 7 170,00 euro

TVA (non assujetti) 1 434,00 euro

TOTAL A REGLER 8 604,00 euro

Bon pour accord

Le

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le **13 JUL. 2023**

ID : 039-253901664-20230705-DELIBUR23BG2-DE

Annexe 2 : Devis SEA



Société
d'économie
alpestre
de Savoie

DEVIS

Accompagnement du Parc naturel régional du Haut Jura pour l'animation du PPT Crêts du Haut-Jura (2023-2024)

Votre contact : Sébastien MAILLAND-ROSSET
SEA de Savoie
40, rue du Torraillot
73100 ST-BALDOPH
Tel : 04.79.93.83.16
smailland.sea73@seba.chambagri.fr

Destinataire :
PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT JURA
29 le Village
39310 LAJOLUX

Référence : 0100902081M7
Date : 01/06/2023

Travail d'accompagnement

DESCRIPTION/DETAIL	NB de jours			
Promotion du PPT	12,00	7 560,00		x
Instruction des dossiers				x
Co-animation des COPILS et CDTECH				x
Rédaction d'un avenant				x
TOTAL H.T.		7 560,00 €		
T.V.A.		1 451,76 €		
TOTAL T.T.C.		9 041,76 €		

Fait en deux exemplaires

Signature du Représentant de la SEA73 :

Signature du Client :
avec la mention manuscrite "Bon pour accord"

Paiement : 100 % à la réception du dossier